

OBJET : Fixation du nombre de postes d'Adjoints

Vu les articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger,
- Que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,
- Que ce pourcentage donne pour la commune de Sotteville-lès-Rouen un effectif maximum de 10 adjoints.

Il est proposé de fixer à 10 le nombre des Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 3 abstentions et 32 voix pour, en décide ainsi.

La délibération n°2024-57 est adoptée.



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 23 MARS 2024

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

**Nombre de Conseillers
en exercice :**

35

Nombre de votants:

35

Nombre de présents :

31

Convocations :

18 MARS 2024

Etaient présents : M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Hervé DEMORGNY, M. Laurent CASSARD , M. Pierre CAREL, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Stéphane FERRAND, M. Christophe DELAMARE, M. Alexis RAGACHE, M. Laurent FUSSIEN, Mme Laurence RENOUE, Mme Edwige PANNIER, , Mme Eve COGNETTA, Mme Clément THEODORE, Mme Adeline POLLET, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, Mme Lisa MADELEINE, M. Loïc CAPPE, , Mme Camille FERET, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Stéphane BORD
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Julie GODICHAUD
- M. Jean-Baptiste BARDET

Pouvoir à M. Pierre CAREL
Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
Pouvoir à Mme Camille FERET
Pouvoir à M. Alexis VERNIER

--ooOoo--

Monsieur Elise RIDEL remplit les fonctions de Secrétaire.